



## Surmonter le choc du coronavirus : mesures pour une reprise économique rapide

*La version allemande fait foi*

### Résumé

---

La pandémie de coronavirus a frappé de plein fouet la population et l'économie suisses. Les interventions et le soutien financier étatiques décidés pendant cette crise atteignent une ampleur inégalée en Suisse depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le Conseil fédéral a dû agir rapidement et a pris des décisions globalement ciblées et judicieuses. Que les mesures n'aillent pas assez loin pour les uns et trop loin pour les autres est tout ce qu'il y a de plus normal dans notre démocratie.

**economiesuisse accepte les décisions du gouvernement et demande au Parlement de soutenir d'une seule voix les mesures d'urgence qu'il examinera pendant la session extraordinaire du mois de mai. Nous préconisons de refuser des mesures de soutien financier supplémentaires et d'approuver telle quelle la stratégie de sortie de crise. La retenue est de rigueur de la part de tous les acteurs. Il faut se concentrer sur une relance rapide de l'économie dans le cadre d'un assouplissement contrôlé des restrictions.**

La crise s'inscrit dans la durée et ne se terminera pas aussi vite que nous le souhaiterions. Ces prochains mois, nous devons nous attendre à des vagues d'infection de Covid-19. **Le retour à une normalité** où le coronavirus ne représente plus une menace excessive pour la santé publique **prendra un certain temps**. Après la phase des mesures d'urgence, il s'agit donc de **gérer de manière judicieuse cette phase de « normalité restreinte »**. Quelles mesures s'imposent sous l'angle de la politique économique et lesquelles faut-il éviter ?

**Les mesures de politique économique de la phase de « normalité restreinte » doivent poursuivre deux objectifs :**

**Objectif n° 1 :** Contenir autant que possible les coûts économiques de la crise tout en évitant de surcharger le système de santé.

**Objectif n° 2 :** Adopter des mesures favorisant la compétitivité de l'économie suisse à long terme, de manière à préserver la prospérité de la Suisse et de sa population. L'empreinte étatique reste constante malgré la pandémie de coronavirus. La concurrence fonctionne sur les marchés.

Toutes les mesures de politique économique doivent satisfaire ces deux objectifs.

Tant **le marché intérieur** que **les marchés d'exportation se sont effondrés**. Si l'État suisse ne peut pas agir sur la demande étrangère, il peut, en revanche, prendre des mesures pour stimuler la demande indigène et améliorer les conditions de production des entreprises suisses.

Afin que la demande intérieure reparte à la hausse, il est important de donner des perspectives à la population et à l'économie et leur permettre de reprendre confiance. Alors, elles consommeront à nouveau davantage et les entreprises investiront aussi davantage.

**Il est absolument primordial d'éviter une deuxième période de confinement. Maintenir ouverte toute l'économie est le meilleur plan de relance conjoncturel qui soit et c'est le meilleur moyen de limiter les coûts économiques de la crise.** C'est pourquoi il faut autoriser le maximum d'activités économiques. Si les futures vagues d'infection au Covid-19 devaient nécessiter des restrictions pour prévenir une surcharge du système de santé, il conviendra de prendre des mesures ciblées **occasionnant les coûts économiques les plus faibles**. Pour ce faire, il importe d'élaborer une **série de mesures** qui seront communiquées à l'économie et à la population en toute transparence afin qu'elles puissent se préparer de manière adéquate.

L'objectif prioritaire de maintenir une ouverture maximale de l'économie doit être secondé par des **mesures économiques ciblées**.

Les milieux politiques doivent se focaliser sur l'amélioration des conditions cadre offertes aux entreprises qui peuvent travailler pendant la phase de « normalité restreinte ». Les **mesures d'urgence du Conseil fédéral doivent être levées le plus vite possible**. Dans cette phase, il est par ailleurs nécessaire de prendre des mesures ciblées. Il s'agit d'autoriser des **déplacements** dans une certaine mesure. Il est impératif d'alléger les charges des entreprises (au titre des droits de douane et en cas de levée des capitaux, par exemple) et d'instaurer un **moratoire pour les réglementations induisant des coûts**. Il importe en outre d'encourager les **investissements**, afin que le recul de la demande ne s'étende pas à des entreprises en partie épargnées jusqu'ici, et d'améliorer les **conditions des branches exportatrices**. **Nous recommandons de refuser des plans de relance classiques**. Ils n'agissent ni rapidement ni où là on le souhaite et se caractérisent par des pertes de diffusion et des effets d'aubaine très importants. Enfin, il faut éviter les **erreurs politiques** (comme la création d'un fonds étatique) et **admettre une adaptation modérée des structures d'entreprise**.

Les mesures financières liées à la crise du coronavirus alourdiront le déficit public de 30 à 50 milliards de francs en 2020. Ce sont des dépenses extraordinaires qu'il faudra amortir, selon des mécanismes et un calendrier à fixer. Le frein à l'endettement offre la **flexibilité** nécessaire. Il permet d'amortir les dettes sur **une longue période**, évitant de mettre le budget ordinaire sous pression au mauvais moment. Malgré l'effervescence actuelle, le Parlement est invité à agir afin de soutenir la **croissance à long terme** et de **renforcer la compétitivité de la Suisse**. Pour ce faire, il **peut miser sur la politique économique libérale de la Suisse** et ses instruments éprouvés.

---

## 1 Introduction

Les interventions et le soutien financier étatiques décidés pendant la crise du coronavirus atteignent une ampleur inégalée en Suisse depuis la Deuxième Guerre mondiale. Pour stopper la propagation rapide du virus, le Conseil fédéral a réagi avec promptitude et détermination après avoir déclaré la « situation extraordinaire ». Cependant, les coûts économiques du semi-confinement sont énormes, tout comme les mesures de soutien étatique. Interprétées avec largesse, alors que la loi sur les épidémies n'impose à la Confédération aucune obligation explicite d'indemniser en cas de fermeture d'entreprises, cette aide est désormais largement responsable du déficit de l'ordre de 80 milliards de francs attendu dans le budget fédéral 2020.

L'approche du Conseil fédéral n'a pas fait l'unanimité – et ne la fait toujours pas. Certains trouvent que les mesures de soutien vont trop loin, d'autres auraient souhaité encore bien plus. *economiesuisse* et d'autres acteurs ont demandé un déconfinement plus rapide, d'autres souhaitent attendre plus longtemps. Malgré ce mécontentement sur certains points du programme fédéral, l'on ne saurait pourtant ignorer que, dans l'ensemble, notre gouvernement a pris ses décisions de façon efficace, ciblée et aussi proportionnée. À noter également que le Conseil fédéral a dû tenir compte de l'impact plus fort de la pandémie et des mesures imposées en Suisse latine. Entretemps, le Conseil fédéral a arrêté des mesures concrètes pour une sortie progressive de la crise, améliorant sensiblement la perspective de planification pour l'économie.

**economiesuisse accepte les décisions du gouvernement et demande au Parlement de soutenir d'une seule voix ces mesures lors de la session extraordinaire du mois de mai. Nous préconisons de refuser des mesures de soutien financier supplémentaires et d'approuver telle quelle la stratégie de sortie de crise. Aujourd'hui, la retenue est de rigueur de la part de tous les acteurs. Il faut se concentrer sur une relance rapide de l'économie dans le cadre d'un assouplissement contrôlé des restrictions.**

Nous devons malheureusement encore vivre pendant plusieurs trimestres avec le virus, en attendant un vaccin disponible sur tout le territoire, du moins pour les groupes à risque. Au terme de la situation extraordinaire, il sera cependant important que la politique aussi effectuée un retour rapide à la normalité. Dans les sessions à venir, le Parlement aura la lourde tâche de gérer le retour post-pandémie de la Suisse à la normalité économique et sociale. Face à la grande incertitude qui subsiste, il est primordial de mener des discussions fondées sur la stratégie de normalisation et ses mesures.

Dans ce document, nous décrivons ce qu'il faut faire du point de vue des entreprises pour que notre pays sorte de la crise avec peut-être un coquard à chaque œil, mais sans dommages à long terme.

## 2 Objectifs des mesures de politique économique

Il est important de mener le débat politique sur les mesures en gardant toujours les objectifs devant les yeux. L'objectif principal est de maintenir la prospérité exceptionnelle de la Suisse grâce à une économie compétitive sur la scène internationale. Toutes les mesures nécessaires pour surmonter la crise doivent être conçues de manière à ne pas compromettre cet objectif à long terme. Voici les objectifs qui en résultent pour la gestion de la crise du coronavirus.

**Objectif n° 1 :** Contenir autant que possible les coûts économiques de la crise en facilitant un maximum d'activités économiques, sans surcharger le système de santé.

**Objectif n° 2 :** Adopter des mesures favorisant la compétitivité de l'économie suisse à long terme, de manière à préserver la prospérité du pays et de sa population. L'empreinte étatique reste constante malgré la pandémie. La concurrence fonctionne sur les marchés.

Dans ce qui suit, nous distinguons deux phases. La première porte sur la manière dont nous pouvons, en Suisse, vivre au mieux avec le coronavirus au sens d'une « normalité restreinte ». Les mesures clés sont celles qui aident à surmonter directement la crise et à soutenir l'économie. La deuxième phase concerne la période après la pandémie. Les mesures politiques en question peuvent, en partie, être préparées plus tôt.

### **3 Train de mesures « normalité restreinte » : comment vivre avec le coronavirus ?**

Tant que le coronavirus représente un danger pour la santé publique, il faut trouver un modus vivendi qui permette de protéger de façon appropriée la santé publique tout en contenant au maximum les coûts économiques. Il faut que nous tous puissions, en tant que société, de nouveau fonctionner du mieux possible, dans toute notre diversité. À ce stade, la politique économique vise essentiellement à aider les entreprises pour qu'elles puissent redémarrer leurs activités et contribuer ainsi à une reprise économique rapide.

#### **3.1 Mesures en temps de coronavirus : que faire ?**

La première mesure dans cette phase est de maintenir la plus grande ouverture possible de l'économie et d'éviter un nouveau semi-confinement. Des mesures de politique économique ciblées y concourront en adressant les problèmes spécifiques de l'économie. Les raisons principales du repli actuel se trouvent tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation. La Suisse ne peut pas agir sur la demande étrangère. L'État peut cependant prendre des mesures pour stimuler la demande indigène et améliorer les conditions de production des entreprises suisses. Afin que la demande intérieure reparte à la hausse, il est important que la population et les acteurs économiques aient des perspectives et reprennent confiance. Ils recommenceront alors à consommer et à investir. La Confédération, elle, exerce une influence considérable sur les conditions-cadre dans lesquelles les entreprises peuvent opérer pendant la période de « normalité restreinte ». Les mesures de la politique devraient se concentrer sur cet aspect.

#### **Plan pour éviter un nouveau semi-confinement**

Comme nous l'avons vu, un semi-confinement engendre des coûts exorbitants pour l'économie, l'État et la population. Il faut donc à tout prix éviter un retour en arrière. Face au nombre de cas pouvant à tout moment repartir à la hausse, la tâche principale de la Confédération ces prochains mois sera de gérer ces fluctuations. Il faut à tout prix éviter une croissance exponentielle des infections, qui surchargerait le système de santé. Pour contenir au mieux les coûts économiques en cas de reprise des taux de contamination, il convient de préparer sans délai les mesures suivantes :

- Élaboration d'un plan des mesures concrètes à prendre en cas de nouvelle hausse des infections.
- Choix des mesures efficaces aux coûts économiques les plus faibles pour éviter une surcharge du système de santé.

- En l'état actuel des connaissances, le train de mesures pour éviter un nouveau semi-confinement pourrait prévoir, si un certain nombre de nouvelles infections est dépassé : la suspension de l'enseignement présentiel dans les hautes écoles, la reprise du télétravail si possible ou le port obligatoire de masques de protection dans les transports publics. Il devrait également inclure l'assouplissement temporaire de réglementations pour une durée allant jusqu'à deux mois, afin de réduire le risque d'infection, avec notamment : la simplification du travail de nuit et pendant le week-end, l'extension des heures d'ouverture des magasins et la levée de l'interdiction de circuler la nuit pour simplifier la logistique.
- La Confédération doit communiquer en toute clarté et transparence comment elle compte agir selon les circonstances et comment la population et l'économie doivent s'y préparer. Cela facilitera la planification pour les entreprises et évitera les réactions de panique dans la population, comme les achats de précaution.
- Les processus avant et pendant la phase aiguë de la crise doivent faire l'objet d'un examen critique à tous les niveaux fédéraux de la politique et de l'administration ainsi que dans l'économie. Il convient d'en tirer aussi vite que possible les enseignements permettant de mieux affronter une éventuelle deuxième vague. En outre, ces conclusions devraient être intégrées dans une éventuelle révision de la loi sur les épidémies et sa mise en œuvre.
- Les bases statistiques doivent être considérablement améliorées pour mieux comprendre quelles restrictions aident vraiment à contenir la propagation du virus. Tout au long du processus, il faut tenir compte des nouvelles découvertes scientifiques et expériences pratiques. Il s'agit ainsi d'adapter, de façon ciblée, les mesures et de procéder à des simplifications.
- Les capacités en matière de tests de dépistage et d'immunité doivent être renforcées ou rapidement mises en place. Il faut en particulier mener des tests permettant des études représentatives.
- Les exigences de quarantaine doivent être précisées et des applications numériques mises à profit rapidement pour la détection précoce.
- Les stocks de matériel de protection prévus par le plan de pandémie doivent être réapprovisionnés dès que possible. Par ailleurs, le secteur privé aussi doit disposer d'assez de matériel de protection pour que, en cas de nouvelle vague, beaucoup moins d'entreprises ne doivent fermer – idéalement aucune.

### **Laisser les mesures d'urgence expirer, sans les remplacer**

Les mesures prises pendant la situation extraordinaire doivent expirer, comme prévu, avec la fin de l'interdiction officielle de certaines activités économiques. Toutes adoptées directement par le Conseil fédéral en vertu du droit de nécessité, ces mesures sont destinées exclusivement à gérer cette pandémie du siècle. Elles deviennent superflues après la première phase aiguë. Chaque adaptation du droit matériel qui ne s'annule pas d'elle-même doit obligatoirement passer par le processus parlementaire ordinaire. Tant l'assurance-chômage que le régime des allocations pour perte de gain doivent être rétablis comme avant la crise. Les entreprises qui sont toujours en proie à des difficultés économiques peuvent continuer de recourir au chômage partiel selon le droit normal.

### **Autoriser des déplacements limités**

La liberté de voyage restera vraisemblablement limitée pendant des mois. Comme le régime actuel engendre des coûts élevés, les restrictions de déplacement pour motifs professionnels devraient être assouplies sans trop tarder. Les entreprises suisses perdent des commandes importantes si les clients ou les travailleurs qualifiés étrangers ne sont pas autorisés à entrer en Suisse. Il convient donc de rétablir progressivement la liberté de voyage pour les

personnes bénéficiant de la libre circulation, les spécialistes de pays tiers et les clients venant de l'étranger. Cela ne provoquera pas de ruée. Les mesures de sécurité qui vont au-delà des règles d'hygiène, comme la prise de température ou les masques de protection, peuvent aider à réduire le risque d'infection.

Il est en outre dans l'intérêt de l'économie suisse que ses travailleurs qualifiés, acheteurs, vendeurs, etc. réintègrent les marchés d'approvisionnement et d'écoulement étrangers. L'ouverture des frontières doit donc être coordonnée dans les meilleurs délais, notamment avec les États de l'Union européenne.

### **Moratoire sur les réglementations coûteuses**

Un coup d'arrêt réglementaire s'impose jusqu'à ce que la pandémie soit derrière nous. Aujourd'hui déjà l'empreinte réglementaire en Suisse est bien plus forte en comparaison internationale. Toute nouvelle charge administrative qui pèserait sur les entreprises devrait donc être suspendue ou à tout le moins reportée jusqu'à la fin de la crise. A l'exception des règles internationales clairement établies. Toutefois, ici, il faut à tout prix renoncer à tout Swiss Finish ou tentatives de faire cavalier seul. Avec le coup d'arrêt réglementaire, les entreprises ne devront pas allouer inutilement des ressources à de nouveaux processus étatiques. Dans cette logique, il convient de reporter l'entrée en vigueur de décisions parlementaires et d'amendements d'ordonnances. Cela vaut en particulier pour tous les changements dont la mise en œuvre coûte très cher à l'économie ou qui entravent les investissements, comme la loi sur les télécommunications révisée ou le contrôle des investissements.

### **Allègements en faveur des entreprises : les impôts, les taxes et les droits de douane ne doivent pas aggraver la crise**

Les entreprises ploient sous le poids de la crise provoquée par le coronavirus. La mise à l'arrêt partielle de l'économie pèse sur les liquidités des entreprises et réduit la part des fonds propres pouvant supporter des pertes.

L'État doit donc continuer de contribuer à maintenir les liquidités. Le Conseil fédéral a décidé suffisamment tôt de reporter les rappels d'impôt (TVA, IFD, droits de douane) sans intérêts de retard jusqu'à fin 2020 et d'offrir la possibilité d'échelonner les paiements. Il serait judicieux de prolonger ces mesures simples jusqu'à ce que nous ayons touché le fond de la récession et que les entreprises disposent à nouveau de suffisamment de liquidités.

De nombreuses entreprises subissent actuellement des pertes élevées et risquent de ce fait le surendettement. Pour leur survie, elles doivent pouvoir accroître leurs fonds propres sans coûts supplémentaires majeurs. Aussi serait-il opportun d'abolir les droits de timbre d'émission sur les fonds propres. Si le Parlement ne peut pas abolir rapidement ces impôts dommageables pour l'économie, il doit au moins étendre les dispositions d'exception en cas d'assainissement (art. 6, al. 1, let. k et art. 12 LT). Les augmentations de fonds propres liées à la crise du coronavirus doivent aussi être exemptées de droits de timbre. La Confédération doit donc renoncer à percevoir les droits de timbre d'émission en cas de pertes et pas seulement en cas d'assainissement.

L'abolition des droits de douane sur les produits industriels doit également être décidée rapidement. Cela aurait incontestablement un effet positif sur la croissance économique. Les entreprises et les consommateurs pourraient ainsi réduire leurs dépenses pour des produits industriels importés de 490 millions de francs par an environ.

## **Encourager les investissements**

Dans l'intérêt d'une reprise économique rapide, il est décisif que les entreprises moins touchées jusqu'à présent ne soient pas entraînées dans la chute. Les investissements jouent un rôle important à cet égard. Une baisse des investissements en raison de prévisions défavorables en matière de demande ferait baisser le taux d'utilisation des capacités économiques, ce qui pèserait sur les décisions d'investissement. C'est un cercle vicieux qui peut être brisé avec des incitations fiscales. Les principales mesures fiscales susceptibles d'encourager l'innovation se situent au niveau cantonal. Les cantons sont donc appelés à mettre en œuvre rapidement et de manière pragmatique le projet AVS et fiscalité (RFFA) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les entreprises pourront ainsi bénéficier des nouveaux instruments fiscaux visant à encourager l'innovation à la fois largement et à brève échéance (déduction pour R-D, *patent box*).

## **Améliorer les conditions-cadre pour les entreprises interconnectées à l'échelle internationale**

L'économie suisse est fortement interconnectée dans la chaîne de création de valeur au niveau international. De nombreuses branches ont besoin d'importer des produits semi-finis pour produire. Les entreprises exportatrices et leurs fournisseurs sont donc largement tributaires de l'évolution économique à l'étranger. Or, la politique suisse n'a pas d'influence directe. Elle peut toutefois améliorer les conditions offertes aux entreprises interconnectées à l'échelle internationale, afin que les sociétés exportatrices puissent en tirer le maximum dans les circonstances actuelles.

- Un secteur de l'aviation intact est décisif pour l'approvisionnement de la population et de l'économie. Près de 36 % des importations et 49 % des exportations, en termes de valeur, empruntent la voie des airs. Outre les vols en tant que tel, il faut des infrastructures qui fonctionnent ainsi que toute la chaîne de valeur au sol en amont et en aval. Il est décisif que la Suisse garantisse son raccordement au trafic aérien international et aide les entreprises concernées à maintenir des liquidités suffisantes ces prochains mois.
- Les procédures douanières sont à optimiser et à simplifier en permanence. Des expériences positives ont été réalisées avec les voies prioritaires.
- Il faut rouvrir les frontières le plus vite possible, aussitôt que les mesures prises en lien avec la pandémie autoriseront une augmentation du trafic de voyageurs et de marchandises. En ce qui concerne les voyageurs, il conviendra d'autoriser en priorité les déplacements de spécialistes pour l'entretien et les installations ainsi que de clients commerciaux.
- Des mesures ont d'ores et déjà été prises dans le cadre de l'Assurance suisse des risques à l'exportation (SERV), telles que l'augmentation du taux de couverture et la baisse du seuil de création de valeur indigène. Le moment est venu de réduire temporairement les primes. En tenant compte du fait que cette entreprise fédérale travaille sur le principe de subsidiarité.
- En complément, il serait judicieux de renforcer la promotion des exportations via Switzerland Global Enterprise et la publicité pour la Suisse en tant que destination touristique pour être présents sur les principaux marchés. Cela éviterait notamment de perdre du terrain face à d'autres États qui ont renforcé le recours à de tels instruments.

## **Préparer des solutions pour financer les coûts occasionnés en lien avec la crise du coronavirus**

La Confédération a pu accorder des aides d'urgence pour des montants considérables, car ses finances étaient solides lorsque la pandémie a éclaté. Grâce au frein à l'endettement et à l'amortissement de la dette ces dernières années, l'endettement sera selon toute vraisemblance supportable. Il n'empêche que les dettes contractées dans le contexte de la crise du coronavirus devront être amorties. Le frein à l'endettement laisse une longue période pour amortir les dettes. L'Assemblée fédérale doit néanmoins en fixer les mécanismes. Les nouvelles dettes devront être amorties grâce à des soldes de crédit dans le cadre du budget ordinaire, aux bénéfiques distribués par la BNS et aux recettes extraordinaires. La BNS ne sera pas instrumentalisée. Les autorités politiques décident seulement comment ils utilisent les bénéfiques distribués. Dans la mesure où il sera possible d'amortir ces nouvelles dettes sur une longue période, le budget ordinaire est épargné.

### **3.2 Identifier les mesures problématiques : quel type de mesures faut-il éviter?**

Fondamentalement, il faut se limiter à prendre des mesures qui répondent de manière ciblée à un problème spécifique provoqué par la crise du coronavirus. Autrement dit, il faut refuser les mesures générales et non ciblées car elles entraîneraient d'importantes pertes fiscales. Les ressources sont limitées et doivent être utilisées à bon escient. Pour éviter une augmentation de l'empreinte étatique, il convient de limiter dans le temps les mesures entraînant une extension des budgets publics ou développant les activités publiques. De plus, il faut tenir compte du fait que les cantons ont déjà pris des mesures de soutien pour compléter celles de la Confédération. De nouvelles mesures au niveau de la Confédération devraient donc être coordonnées avec les cantons afin que le soutien soit aussi efficace que possible.

#### **Éviter les erreurs politiques**

Nous préconisons de ne pas créer de structures ni d'instaurer d'instruments qui seraient dommageables en temps ordinaire. Il convient ainsi de refuser la création d'un fonds souverain. D'une manière générale, nous recommandons de refuser des mesures qui, sous couvert de lutter contre la crise, visent en réalité à satisfaire des (anciens) intérêts particuliers. Il serait choquant que la crise soit utilisée pour introduire des aides conditionnées à des exigences sans lien matériel, telles que des revendications environnementales dans le domaine de l'aviation.

La Suisse profite fortement d'une banque centrale indépendante. La première mission de cette dernière est de garantir la stabilité des prix en Suisse. Pour ce faire, elle doit notamment veiller à ce que le franc suisse ne s'apprécie pas excessivement. L'indépendance de la BNS doit être garantie également pendant la crise. Confondre politique budgétaire et politique monétaire serait très dangereux à long terme. Or c'est ce qui se produirait en distribuant de l'argent hélicoptère (distribution d'argent à toute la population). Une telle erreur politique n'aurait d'ailleurs aucun effet positif : au vu de la forte propension à épargner des Suisses et du degré élevé d'incertitude à l'heure actuelle, la majorité des bénéficiaires mettraient cet argent de côté. Et s'ils le dépensaient, il y a fort à parier que ce soit pour des produits importés. Un financement public via la BNS saperait en outre l'indépendance de celle-ci.

Bien que la population ait rejeté largement le revenu de base inconditionnel, l'idée circule à nouveau. Or, la Suisse résout les problèmes liés à la crise du coronavirus en s'appuyant sur ses assurances sociales qui ont fait leurs preuves. Un revenu de base ne peut pas le faire et créerait au contraire de nombreux problèmes.

Pendant la crise provoquée par le coronavirus, le nombre de chômeurs continuera d'augmenter. C'est malheureusement inévitable malgré le recours au chômage partiel qui fonctionne parfaitement. Cela dit, il faut éviter de nouvelles restrictions du marché du travail. Protéger les travailleurs contre le licenciement et autres mesures similaires aurait surtout pour effet de multiplier les faillites d'entreprises qui se trouvent dans l'impossibilité de réduire la voilure à court terme. Les effets sur le marché du travail à long terme seraient catastrophiques, comme le montrent à l'envi des exemples étrangers.

Il faut également refuser d'intervenir dans le droit de bail. Pour les entreprises, le loyer représente certes des coûts fixes. La situation varie toutefois selon la branche, la taille de l'entreprise et la région. Nous préconisons donc que les parties recherchent des solutions à la manière d'un partenariat. Les bailleurs ont tout intérêt à éviter de perdre des locataires en raison de problèmes de paiement ou d'une faillite. Une obligation juridique supplanterait les nombreuses solutions déjà mises en place et ferait à la fois des gagnants et des perdants. Ce serait très problématique si les loyers pouvaient être déduits des crédits accordés pour faire face à la crise du Covid-19. Alors, on assisterait à une nouvelle ruée sur les crédits. Celui qui ne demanderait pas de crédit serait stupide.

### **Admettre l'adaptation de structures**

La crise du coronavirus laissera des traces dans l'économie pendant des années. Malheureusement, il ne faut pas s'attendre à un rebond économique rapide qui permettrait de revenir vite au niveau d'avant la crise et de le dépasser. L'économie sera au contraire dans l'obligation de procéder à des adaptations structurelles considérables. Aussi longtemps que ces adaptations ne provoquent pas des réactions en chaîne négatives dans des branches ou des régions entières entraînant dans leur sillage des entreprises saines, elles font partie du processus d'adaptation nécessaire. Il s'agit d'atténuer au mieux les conséquences directes de la crise comme l'augmentation du chômage, les faillites d'entreprises et la baisse des recettes fiscales. Il faut cependant admettre la restructuration des marchés à long terme et ne pas tenter de maintenir des structures à tout prix. Les sociétés qui avaient des problèmes avant la crise ne devraient pas être maintenues en vie artificiellement.

### **Refuser les plans de relance classiques**

Il était juste et important de stabiliser les revenus avec les mesures d'urgence et, ainsi, de soutenir le pouvoir d'achat pendant la mise à l'arrêt partielle de l'économie. Cependant, un plan de relance allant au-delà n'est pas nécessaire. Les plans de relance classiques ne produisent guère d'effets en Suisse. Les taux d'épargne et d'importation sont élevés et la Suisse est une nation exportatrice. Dans ces conditions, il est difficile de stimuler la demande. Les mesures conjoncturelles éventuelles ne satisfont guère les critères décisifs (*targeted, timely, temporary*). Les plans de relance conjoncturels produisent généralement leurs effets trop tard, génèrent des effets d'aubaine et se caractérisent par d'importantes pertes de diffusion. Autrement dit, nous recommandons de refuser fermement tout appel à un plan Marshall ou autre. Contrairement à la situation en Europe à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les infrastructures et les structures économiques et sociales en Suisse ne sont pas détruites.

Le meilleur plan de relance conjoncturel pour la Suisse est de maintenir l'économie ouverte. Fermer les entreprises a non seulement des coûts directs pour les entreprises concernées, mais cela a également des effets secondaires sur d'autres branches. Ouvrir le maximum d'entreprises à l'échelle nationale permettrait de minimiser ces effets pour l'économie indigène.

Dans le domaine de la construction, il est surtout important que les autorités autorisent rapidement les projets afin que les capacités de la branche soient pleinement utilisées sur la durée. De plus, les pouvoirs publics devraient accélérer leurs propres projets de construction et leurs investissements.

### **Éviter des hausses d'impôts**

La priorité doit être que l'économie retrouve rapidement sa vitesse de croisière. Or des hausses d'impôt alourdiraient les charges des entreprises et des consommateurs et menaceraient ainsi la reprise économique. Des hausses d'impôts doivent absolument être évitées.

## **4 Renforcer les facteurs de succès de l'économie suisse pour l'après-coronavirus**

La crise du coronavirus ne doit pas saper le modèle auquel la Suisse doit son succès. Celui-ci mise sur la responsabilité individuelle associée à des aides pour cas de rigueur, sur le fédéralisme et sur de bonnes conditions cadre pour les entreprises. C'est ainsi seulement que nous sommes devenus un des pays les plus prospères du monde. Dans la crise que nous traversons, nous prions les milieux politiques de renforcer le modèle auquel la Suisse doit son succès. La prochaine génération mérite que nous pensions aussi à demain.

Rudolf Minsch, Président suppl. de la direction et chef économiste  
[rudolf.misch@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.misch@economiesuisse.ch)

Roger Wehrli, Responsable suppléant Politique économique générale et formation  
[roger.wehrli@economiesuisse.ch](mailto:roger.wehrli@economiesuisse.ch)